

L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

NORD DE LA SASKATCHEWAN—LA DEMANDE DE SUBVENTION À LA CONSTRUCTION D'UNE USINE DE PÂTES ET PAPIERS

[Traduction]

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince-Albert): Ma question s'adresse au ministre de l'Expansion économique régionale. Elle concerne la demande du gouvernement de la Saskatchewan pour une somme de 12 millions de dollars qui servirait à construire dans le nord de la Saskatchewan une usine de pâtes et papiers qui serait la plus considérable au Canada et dans laquelle serait intéressée la Société Parsons and Whittemore, de New York, conjointement avec le gouvernement de la Saskatchewan. La demande a été présentée il y a quelque temps et le retard consécutif rend très difficile l'amorce des travaux, qu'il conviendrait d'effectuer avant le dégel du printemps. Le ministre est saisi de l'affaire depuis déjà quelque temps. Dirait-il à la Chambre où en sont les choses?

L'hon. Jean Marchand (ministre de l'Expansion régionale): La demande est à l'étude par le ministère. Je crois qu'elle sera transmise au Conseil du Trésor d'ici quelques jours. Dès qu'elle aura été approuvée par le cabinet, nous donnerons une réponse au Parlement.

Le très hon. M. Diefenbaker: Le ministre voudrait-il hâter les choses? Le ministère a reçu la demande dès le mois de janvier et il s'agit de la plus grande industrie au sujet de laquelle la Saskatchewan ait jamais fait une demande. Comme on accorde de l'aide à diverses régions du Canada, la Saskatchewan aimerait en profiter.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît.

* * *

LA SÉCURITÉ NATIONALE

LA LOI CONCERNANT L'ORDRE PUBLIC (MESURES PROVISOIRES)—LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET LA PROLONGATION OU L'EXPIRATION

M. David MacDonald (Egmont): Ma question s'adresse au ministre de la Justice. Pourrait-il dire à la Chambre s'il a reçu des nouvelles, du procureur général ou du premier ministre du Québec, au sujet d'une réunion du cabinet qui aurait eu lieu vendredi dernier pour discuter la prolongation possible ou peut-être de l'expiration naturelle de la loi concernant l'ordre public (mesures provisoires)?

L'hon. John N. Turner (ministre de la Justice): Non, monsieur l'Orateur.

M. MacDonald: Étant donné les réponses qu'il a déjà données à ces questions et à d'autres semblables, le ministre dirait-il à la Chambre si le gouvernement fédéral a l'intention de se conformer sans plus à la demande du gouvernement du Québec ou si, avant qu'on ne leur fasse pareille demande, lui ou le premier ministre prendra position sur cette question importante?

L'hon. M. Turner: Monsieur l'Orateur, il va sans dire que l'attitude du gouvernement québécois n'est qu'un des éléments que nous prendrons en considération.

M. MacDonald: Monsieur l'Orateur, étant donné la réponse du ministre de la Justice, lui ou le premier ministre ferait-il une déclaration à l'appel des motions pour exposer les autres éléments qui seront pris en considération dans cette décision?

L'hon. M. Turner: Nous mettrons sous peu le Parlement au courant de nos intentions, monsieur l'Orateur.

* * *

LA SANTÉ

LA PROPAGANDE DES FABRICANTS DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES CONTRE L'EMPLOI DE MÉDICAMENTS NON BREVETÉS

Mme Grace MacInnis (Vancouver-Kingsway): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Quelles mesures la Direction des aliments et drogues compte-t-elle prendre afin de pallier à la propagande des fabricants de produits pharmaceutiques contre l'emploi des médicaments non brevetés qui ont subi des épreuves appropriées?

L'hon. John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, l'honorable représentante a peut-être remarqué notre annonce au sujet des mesures que nous prenons. Nous assurons entre autres la qualité de nombreux produits pharmaceutiques. Nous agissons ainsi depuis plusieurs mois. Nous communiquons aussi aux médecins et à toutes les personnes dont le nom figure sur notre liste de diffusion le résultat de nos enquêtes, afin qu'ils puissent, à leur gré, recommander davantage les produits pharmaceutiques bon marché.

Mme MacInnis: Puis-je demander quand seront publiés les premiers résultats des épreuves auxquelles la Direction a soumis les 25 médicaments les plus populaires sur le marché canadien?

L'hon. M. Munro: D'ici un an, à mesure que les épreuves seront terminées.

* * *

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DU CAP-BRETON

LES PRESTATIONS D'ASSURANCE-CHÔMAGE VERSÉES AUX MINEURS

M. Donald MacInnis (Cap Breton-East Richmond): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre du Travail. A-t-il l'intention de faire en sorte que l'augmentation de 10 p. 100 des prestations d'assurance-chômage, accordée en janvier, soit versée aux mineurs et non à la Devco?

L'hon. Bryce Mackasey (ministre du Travail): L'idée est intéressante, mais la question devrait être posée au ministre compétent, celui de l'Expansion économique régionale.

M. MacInnis: En guise de question supplémentaire, je voudrais demander au ministre du Travail s'il est en train de me tromper délibérément sur cette question.